

FICHE D'INSCRIPTION

Retournez cette fiche

- ✓ par courrier : Service de formation – Réseau PREVIOS – 6 rue Pétrarque 31000 Toulouse
- ✓ par mail : serviceformation@reseauprevios.fr

Vous souhaitez vous inscrire à la session 2023

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Fonction exercée :

Service :

Statut juridique de l'établissement : Public Privé

Nom établissement :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Avis obligatoire de l'employeur :

Date :

Signature et cachet de l'employeur :

Financier (si différent de l'employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Télécopie :

E-mail :

Une fiche complète doit être envoyée par stage et par personne.

Délai d'inscription : Voir date limite d'inscription au verso. Un désistement survenant moins de 15 jours avant la session et non signalé par écrit entraîne la facturation de celle-ci ainsi que toute participation partielle.

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au 06 38 26 78 22 ou par courriel : serviceformation@reseauprevios.fr

Les renseignements fournis seront saisis sur un fichier informatique. En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit individuel d'accès auprès de l'association.

Le Réseau PREVIOS

Le réseau PREVIOS a pour missions :

1. L'amélioration de l'accueil des victimes et des auteurs de violence par le développement d'une prise en charge pluridisciplinaire (dépistage, accueil, évaluation globale, orientation concertée) reposant sur une connaissance de leur situation de santé, juridique, sociale, économique, professionnelle...
2. L'animation du réseau régional de prise en charge sanitaire des victimes et auteurs en articulation avec les dimensions judiciaires et sociales : sensibilisation, formation et implication des professionnels sur les thématiques de dépistage, accueil, évaluation globale et orientation concertée, développement de référentiels régionaux. A cette fin, nous proposons des formations rendant accessibles au plus grand nombre des informations scientifiques dans le domaine de la violence.

Formations développées par le Réseau PREVIOS

(Non exhaustif, cf. site pour l'ensemble des formations. Tout besoin ressenti en formation pouvant être proposé au réseau PREVIOS)

Prévention de la violence :

- Prévention primaire : Prévention des violences et analyse des pratiques professionnelles, Développer des actions de prévention de la violence
- Prévention secondaire : Violence de couple : dépistage, information, orientation, Violence de couple et grossesse, Prise en charge psychothérapeutique des violences au sein du couple, Enfant exposé aux violences au sein du couple, Aspects de la maltraitance à enfant, Violences intrafamiliales, Prise en charge des victimes d'agression sexuelle, Psychotraumatisme et violence, Mise en œuvre d'une consultation de prise en charge des personnes en situation de violence
- Prévention tertiaire : Transmission intergénérationnelle, Prise en charge des auteurs de violence

Prévention de la violence au travail :

- Gestion des conflits, Harcèlement
- Epuisement professionnel et violences dans les soins
- Prévention de la violence et amélioration des conditions de travail

Bientraitance :

- Bientraitance et projet de soin personnalisé (sanitaire)
- Bientraitance et projet individualisé (médico-social)
- Bientraitance/Maltraitance des personnes vulnérables

SIÈGE SOCIAL :

Réseau PREVIOS, 6 rue Pétrarque, 31000 Toulouse

Portable : 06.38.26.78.22

Responsable pédagogique : serviceformation@reseauprevios.fr

Site : www.reseauprevios.fr

SIRET 49791238600024



PREVIOS

Réseau prévention violence
et orientation santé

FORMATION

PREVENTION ET PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES GYNECOLOGIQUES ET OBSTETRIQUES

Session 2023
Toulouse

NOUVEAU
AU
CATALOGU



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC
Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.monodpc.fr

Organisme de DPC enregistré et évalué favorablement,
habilité à dispenser des programmes DPC
Identifiant : 3796



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

organisme certifié au référentiel national sur la qualité

QUALIOPi n°210 3189.1

Cette formation est susceptible d'être développée au sein de votre établissement. Contactez-nous serviceformation@reseauprevios.fr

LA PREVENTION ET LA PRISE EN CHARGE DES VIOLENCES GYNECOLOGIQUES ET OBSTETRIQUES

Contexte

Il est difficile de se repérer parfaitement sur la question des violences gynécologiques et obstétriques.

Un rapport sur les violences dans le suivi gynécologique et obstétrical, remis en juin 2018 par le Haut Conseil à l'égalité des femmes et des hommes (HCE) à Marlène Schiappa, alors secrétaire d'Etat chargé de l'égalité, a permis de mieux cerner cette problématique. Le HCE y donne des contours à cette notion, souvent vague : il s'agit de gestes, propos, pratiques et comportements exercés ou omis par un(e) ou plusieurs membres du personnel soignant sur une patiente au cours du suivi gynécologique et obstétrical : Non prise en compte de la gêne de la patiente, liée au caractère intime de la consultation ; propos porteurs de jugements sur la sexualité, la tenue, le poids souvent à caractère sexiste ; actes (intervention médicale, prescription, etc.) exercés sans recueillir le consentement ou sans respecter le choix ou la parole de la patiente ; actes ou refus d'acte non justifiés médicalement. Et enfin, pour les plus graves des violences sexistes et sexuelles : injures sexistes, harcèlement sexuel, agression sexuelle et viol.

La formation et la sensibilisation des professionnels est la meilleure garantie pour lutter contre ce type d'agissement, en permettant de développer les axes de bienveillance.

La formation devrait permettre de mieux se repérer sur cette question et de comprendre l'importance de bien connaître aussi la thématique des violences sexuelles afin d'éviter des survictimisations ou re-victimisations des femmes ayant des antécédents de violences subies. Elle permettra enfin, d'ouvrir la réflexion sur l'évolution des pratiques professionnelles en terme de bienveillance, de positionnement professionnel et de communication afin de désamorcer des situations de tensions ou de conflits avec les patientes ou leur famille. Mais aussi de favoriser des processus de résilience chez ces patientes

Objectifs

- Se repérer sur la question des violences obstétriques
- Connaître la législation en vigueur
- Mieux connaître la problématique des violences sexuelles
- Se familiariser avec le dépistage systématique des violences auprès des patientes
- Développer des savoir-être bienveillants
- Faire évoluer ses pratiques professionnelles

Descriptif

Jour 1

09h00-10h00 – Introduction

- Quizz
- Echange avec les participants sur leur expériences de terrain et la confrontation à ces problématiques
- Echanges sur des situations cliniques rencontrées par les équipes

10h00-12h00 – Juriste

- Définir le champs des violences gynécologiques et obstétricales
- La législation en vigueur

11h00-12h30 – psychologue

- Visionnage support vidéo et débriefing

13h30-17h00 – Psychologue

- Comprendre le vécu des femmes victimes de violences sexuelles : connaître les conséquences sur la santé mentale et sur la santé somatique et génésique : complications obstétricales, grossesses à risque, pathologies chroniques, ...
- Le dépistage systématique des antécédents de violence : permettre le meilleur accompagnement des patientes et éviter la sur-victimisation

Jour 2

09h00-12h30 – sage-femme, psychologue

- Les principes autour d'une communication bienveillante et la mise en œuvre dans les services
- Savoir-être et savoir-faire : désamorcer des situations compliquées, favoriser la résilience par une attitude bienveillante
- Développer le travail en réseau : orientation vers partenaires du réseau (pour les victimes notamment)

13h30-16h30 – psychologue

- Importance de bien se connaître : vécu professionnel, le stress et les risques psycho-sociaux (RPS)
- Echanges sur les pratiques et études de cas

16h30-17h00 – Quizz de connaissances. Bilan et évaluation de la formation

Des modifications dans l'organisation de la formation sont possibles sans que le fond de celle-ci en soit affecté.

Modalités pédagogiques

PUBLIC

Directeur d'établissement, Cadre de santé, Médecin, Sage-femme, gynécologue-obstétricien, Infirmier[ère], Puéricultrice, Auxiliaire de Puériculture, Autres professionnels de santé, Psychologue, Professionnels du secteur médico-social

PRE-REQUIS

aucun

LIEU ET DATES

Toulouse,

Date 2023 : nous contacter

Inscriptions closes 10 jours avant chaque session

PREVIOS se réserve le droit d'annuler une session en cas d'un nombre insuffisant d'inscrits

RESPONSABLE ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE

Béatrice FOURTEAU, Coordinatrice du Réseau PREVIOS

CONTACT : serviceformation@reseauprevios.fr

Tél : 06.38.26.78.22

Tarifs

Formation continue : 750 €

Tarifs spécifiques (formation hors formation continue, étudiants, demandeurs d'emploi,...) : nous contacter

Ce tarif inclus la dispense d'un dossier pédagogique dématérialisé

Un désistement intervenant moins de 15 jours avant la session et non signalé par écrit entraîne la facturation systématique de la formation, ainsi que toute participation même partielle